



LE 14 DÉCEMBRE 2023

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beaupré au 10995 rue des Montagnards, le jeudi 14 décembre 2023 à 16 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Michel Auger, conseiller #3
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint
Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

Absences motivées : Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

10983-141223 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

10984-141223 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023.

10985-141223 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023.

10986-141223 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023.

10987-141223 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS (PRAFI) – VOLET 3**

ATTENDU QUE la Ville de Beauré a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet 3 et s'engage à en respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que :

- Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au volet 3 du PRAFI;
- La Ville de Beauré s'engage à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;
- La Ville de Beauré s'engage, si une aide financière pour son projet est obtenue :
 - À payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné.
- Le conseil municipal autorise le directeur général ou la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Beauré, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

10988-141223 **CONGRÈS 2024 UMQ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil à participer au congrès de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra du 22 au 24 mai 2024 et d'autoriser le paiement des dépenses.

10989-141223 **MANDAT À L'UMQ – NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE COLS BLEUS, COLS BLANCS ET LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de mandater l'Union des municipalités du Québec pour la négociation de la convention collective des cols blancs, cols bleus et loisirs selon l'offre de services du 8 décembre 2023.

10990-141223 **ABROGER RÉSOLUTION 10977-061223 – CONSTAT D'INFRACTION / NOMINATION DES PERSONNES POUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET AUTRES RÈGLES CONCERNANT LES CHEMINS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'abroger la résolution 10977-061223 adoptée le 6 décembre 2023.

10991-141223 **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'INSTALLATION D'UNE PLATE-FORME ÉLEVATRICE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour l'installation d'une plate-forme élévatrice au centre communautaire;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres, la liste des soumissionnaires à inviter et l'estimation des coûts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres sur invitation, la liste des entreprises invitées à soumissionner et l'estimation des coûts;
- b) d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe, à procéder à l'appel d'offres sur invitation avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

10992-141223 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 16 h 40.

PIERRE RENAUD
MAIRE

JOHANNE GAGNON, GREFFIÈRE ET
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE